



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-74298>

Département(s) de publication : 31

Annonce n° 24-74298

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SPL ARAC OCCITANIE

Correspondant : OUEST SITE

Adresse : mandataire de la Région Occitanie, Pdte de la Région Occitanie, C. DELGA, 55 Avenue Louis Bréguet - CS 24020, 31028 Toulouse

Coordonnées :

Téléphone : 0567727100

Télécopieur : 0562727100

Courriel : contact@arac-occitanie.fr

Adresse internet : <http://www.arac-occitanie.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Assurances construction pour la réhabilitation du bâtiment 4TP4 à l'université Paul Sabatier à Toulouse (31) - (Opération no°50165)

Lieu d'exécution : UPS 4TP4 - 128 route de Narbonne, 31400 Toulouse

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : * L'opération à assurer concerne la réalisation de travaux portant sur la réhabilitation du bâtiment 4TP4 situé sur le campus de Rangueil à l'université Paul Sabatier de Toulouse. La surface de plancher du bâtiment existant est de 3 270 m² dont 2 905 m² de surface utile. Le coût prévisionnel de l'ouvrage (honoraires + travaux) est évalué à ce jour à : 7 459 942.61 euros TTC. A titre indicatif, les travaux d'une durée prévisionnelle de 22 mois, ont débuté en mars 2024. La date d'ouverture de chantier est donc fixée prévisionnellement à 05/03/2024

Des variantes seront-elles prises en compte : Oui

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 26/07/2024 à 17:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 50165 ASS

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Marchés réservés : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Oui - le pouvoir adjudicateur met gratuitement à disposition des soumissionnaires l'intégralité du dossier de consultation (y compris l'avis de marché et les documents permettant d'apprécier la nature du risque à assurer) par voie électronique sur sa plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : <https://www.marchespublics.info>. Les documents de la consultation ne seront pas mis à disposition des soumissionnaires sur support papier ou sur support physique électronique- Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des offres par voie électronique sur le site <https://www.marchespublics.info> (cf. manuel "déposer un pli" joint dans les documents de la consultation ou téléchargeable à la rubrique "pratique, tutoriels" de la plateforme). Sous réserve des dispositions spécifiques relatives à la copie de sauvegarde, il ne permet donc pas aux soumissionnaires d'adresser leurs offres sous format « papier », seule la forme dématérialisée étant admise par le pouvoir adjudicateur. - les communications et les échanges d'informations effectués par le pouvoir adjudicateur dans le cadre de cette procédure de passation (hors signature électronique du marché) s'effectueront par voie électronique - La prestation est réservée à une profession particulière. Référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Sociétés ou organismes d'assurance ou intermédiaires d'assurance dans les conditions fixées aux articles L 321-1 et L 512-1 du code des assurances - la durée du marché est conforme aux durées légales fixées par le code des assurances pour chacune des garanties souscrites. Le marché prend effet à la date de la déclaration d'ouverture du chantier - des variantes (prestations supplémentaires éventuelles) sont exigées par le pouvoir adjudicateur : PSE n° 1 : Garantie légale responsabilité civile décennale « constructeur non réalisateur " *Les garanties demandées (lot unique : dommages ouvrage et garanties annexes) par le pouvoir adjudicateur sont les suivantes : - Garantie légale Dommages Ouvrages - Garantie facultative complémentaire sur dommages ouvrage (bon fonctionnement) - Garantie facultative complémentaire sur dommages ouvrage (dommages immatériels consécutifs) - Garantie légale responsabilité civile décennale "constructeur non réalisateur" (prestation supplémentaire éventuelle) - autres renseignements : voir le règlement de la consultation qui décrit de façon détaillée les modalités de la procédure de passation

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : SPL ARAC OCCITANIE : Alexandre RIGOT

Adresse : 55 Avenue Louis Bréguet, CS 24020, Cedex 4 31028 Toulouse

Coordonnées :

Téléphone : 0562727100

Télocopieur : 0562572313
Courriel : alexandre.rigot@arac-occitanie.fr
Adresse internet : <http://marches-publics.info>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/06/2024